

Rapport d'activité

PRÉSENTATION CONJOINTE DES RÉSULTATS DES ÉTUDES DE LA CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE DU SECTEUR DE LA PÊCHE ET DES IMPACTS DU PROJET GTA SUR LE SECTEUR

13 décembre 2024
Hôtel Ndiambour, Dakar

Avec l'appui technique et financier de

Sommaire

- 02 | Note introductive
- 03 | Cérémonie d'ouverture
- 05 | Présentation des résultats des études
- 07 | Synthèse des discussions
- 09 | Conclusion et rappel des recommandations
- 10 | Annexes



Introduction

L'exploitation du projet gazier Grand Tortue Ahmeyim (GTA) a entraîné des perturbations significatives dans les zones de pêche traditionnelles, aggravant les difficultés des pêcheurs artisanaux. La réduction des zones de pêche, couplée à la pollution sonore accrue, a des conséquences directes sur les ressources halieutiques et les moyens de subsistance des communautés côtières. Ces changements ont suscité de vives préoccupations quant à l'avenir de la pêche artisanale et au bien-être des populations qui en dépendent.

Face à ces enjeux, LEGS-Africa s'est engagé depuis 2021 dans une série d'initiatives visant à accompagner les communautés affectées par l'exploitation gazière. En partenariat avec des organisations citoyennes nationales, un plan d'action local pour le suivi des impacts environnementaux et sociaux du projet GTA a été élaboré. Ce travail, qui a permis de mettre en lumière les besoins de renforcement de capacités et de partage d'expériences, a abouti à une nouvelle collaboration stratégique avec Lumière Synergie Développement (LSD), une organisation partenaire ayant également mené une étude sur les impacts actuels et potentiels de l'exploitation gazière offshore sur les pêcheurs à Saint Louis.

Ces deux études offrent une analyse approfondie et complémentaire des impacts économiques et environnementaux du projet GTA sur le secteur de la pêche artisanale. Conscientes de l'importance cruciale de ces travaux pour l'avenir du secteur, LEGS-Africa et LSD ont décidé de présenter conjointement les résultats à un niveau national, lors d'un atelier organisé à Dakar, le 13 décembre 2024.

Cette session qui a réuni une quarantaine d'acteurs **(cf. la feuille de présence en annexe)** issus de part et d'autre du gouvernement, de la société civile, des communautés impactées et du secteur privé, avait pour objectifs de présenter les résultats des études sur la contribution économique du secteur de la pêche artisanale et les impacts du projet GTA ; sensibiliser les parties prenantes aux risques et aux conséquences de l'exploitation gazière sur les ressources halieutiques et les communautés de pêcheurs ; favoriser un cadre d'échange et de réflexion pour l'élaboration de solutions adaptées ; élaborer des recommandations politiques et un plan d'action en faveur des communautés affectées.

Déroulement de l'atelier

Cérémonie d'ouverture

I

L'atelier a débuté par une cérémonie officielle réunissant des acteurs clés du secteur de la pêche et de la gouvernance des ressources naturelles. Modérée par Dr Mbaye Dieng, géographe environnementaliste, cette session a permis de poser le cadre des échanges et de rappeler les enjeux liés à l'exploitation du projet gazier GTA.

En ouvrant les prises de parole, le Directeur exécutif de LSD, Aly Marie Sagne, a tenu à adresser ses salutations et ses remerciements aux participants pour leur présence et leur engagement. Il a ensuite mis en exergue l'importance d'un dialogue ouvert et inclusif afin d'appréhender de manière concertée les impacts du projet GTA sur la pêche artisanale. Soulignant les enjeux majeurs liés à cette activité essentielle pour les communautés locales, il a insisté sur la nécessité d'une collaboration étroite entre toutes les parties afin de mieux anticiper et atténuer les effets potentiels du projet sur les moyens de subsistance des acteurs du secteur.

Prenant la parole après lui, Elimane Haby Kane, Président de LEGS-Africa a mis en avant la complémentarité entre l'étude de LSD, axée sur les perceptions des communautés locales, et celle de LEGS-Africa, qui repose sur une analyse technique et économique approfondie des impacts du projet GTA sur le secteur de la pêche artisanale. Il a souligné que cette démarche combinée permet de disposer d'un diagnostic plus complet et d'outiller les décideurs avec des données fiables pour orienter les politiques publiques afin d'assurer une gouvernance plus équitable et durable des ressources marines.



Déroulement de l'atelier

Cérémonie d'ouverture

Au nom du ministère des Pêches, Amadou Lamine Diagne a rappelé que l'État suit avec attention les évolutions du projet GTA et ses implications sur les activités halieutiques. Il a salué l'initiative de présentation conjointe des études, estimant que les résultats obtenus permettront d'éclairer les actions à mener pour réduire les risques pour les pêcheurs et préserver la durabilité des ressources halieutiques.

Pour clore cette séquence, Khadim Bamba Diagne, Président du Comité d'Orientation Stratégique du Pétrole et du Gaz (COS PETROGAZ), a officiellement ouvert la séance. Il a insisté sur l'importance de la démarche scientifique promue par les organisateurs et la nécessité de trouver un équilibre entre le développement du secteur gazier et la préservation des intérêts des communautés locales. Il a réaffirmé l'engagement du COS PETROGAZ à promouvoir un dialogue constructif entre toutes les parties prenantes pour garantir une exploitation responsable des ressources naturelles.



Présentation des résultats des études

2

Réalisée par le Dr Abdou Gueye, l'étude de LEGS-Africa met en lumière les impacts économiques et environnementaux du projet gazier Grand Tortue Ahmeyim (GTA) sur la pêche artisanale à Saint-Louis. Ce secteur, vital pour l'économie locale et la sécurité alimentaire, fait face à une diminution des captures, une réduction des zones de pêche et des tensions croissantes entre les pêcheurs et les exploitants gaziers. Bien que la pêche artisanale contribue de manière significative à l'économie régionale, elle est fragilisée par l'exploitation offshore, qui entraîne une raréfaction des ressources halieutiques et une augmentation des risques environnementaux.

L'étude souligne également l'absence de mesures compensatoires adaptées aux communautés affectées. Les investissements sociaux de BP à Saint-Louis demeurent marginaux en comparaison aux revenus générés par le secteur extractif, et la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) ne suffit pas à compenser les pertes des pêcheurs. De plus, l'absence d'un cadre de concertation efficace entre les parties entraîne une exacerbation des tensions, rendant la cohabitation entre la pêche et l'exploitation gazière de plus en plus difficile.

Face à ces défis, LEGS-Africa recommande :

- **La mise en place d'un fonds de protection du secteur halieutique, financé par une redevance sur les activités gazières ;**
- **Le développement d' alternatives économiques telles que l'aquaculture ;**
- **L'instauration d'un dialogue structuré entre les pêcheurs, les autorités et les entreprises gazières ;**
- **Le renforcement des mécanismes de suivi environnemental et social , afin d'assurer une exploitation des ressources naturelles des droits respectueux et des moyens de subsistance des communautés côtières.**

De son côté, l'étude de Lumière Synergie pour le Développement (LSD), réalisée en collaboration avec des chercheurs de l'Université Gaston Berger (UGB) sous la direction du Dr Papa Fara Diallo, analyse également les impacts du projet GTA sur les communautés locales de Saint-Louis, notamment les pêcheurs et les femmes transformatrices. Ce projet offshore, piloté par BP, soulève des préoccupations majeures en raison des restrictions d'accès aux zones de pêche et des risques environnementaux, menaçant directement les moyens de subsistance des populations. L'objectif de cette étude est de fournir des données précises pour alimenter le plaidoyer et encourager un dialogue inclusif entre les parties impliquées.

Présentation des résultats des études

Les résultats révèlent que la restriction d'accès à certaines zones, notamment le récif traditionnel Diatara, alimente les tensions entre les pêcheurs et les exploitants gaziers. Les pêcheurs dénoncent une étude d'impact environnemental insuffisant et demandent l'application efficace de mesures d'atténuation, telles que l'immersion de récifs artificiels pour compenser la perte des zones de pêche. Ils revendiquent également un accès durable aux ressources halieutiques grâce à un cadre réglementaire mieux adapté à leurs réalités économiques et culturelles.

Pour atténuer les impacts du projet, LSD recommande :

- **La création d'un fonds de compensation pour les pertes des pêcheurs ;**
- **La délimitation des zones de pêche protégées ;**
- **L'immersion de récifs artificiels, en concertation avec les communautés ;**
- **Le renforcement des dispositifs légaux de contrôle des impacts environnementaux ;**
- **L'introduction d'alternatives économiques durables ;**
- **L'instauration d'un dialogue continu entre toutes les parties impliquées, afin d'assurer la transparence et le suivi des décisions.**

Ces recommandations visent à concilier l'exploitation des ressources gazières et la préservation des activités de pêche artisanale, tout en garantissant le respect des droits des communautés locales et la pérennité des écosystèmes marins.



Synthèse des discussions

3

Les discussions ont révélé plusieurs préoccupations majeures exprimées par les participants, à commencer par l'absence de prise en compte de la pêche à la ligne dans la typologie des pêches présentée, ainsi que l'importance culturelle et anthropologique de Diatara, qui constitue un véritable patrimoine immatériel à préserver.

Un point d'attention particulier a été soulevé par les femmes transformatrices, qui dénoncent les fausses solutions mises en place par BP dans le cadre des investissements sociaux. Elles estiment que les infrastructures et équipements mis à leur disposition ne sont pas adaptés à leurs besoins réels et qu'ils génèrent davantage de contraintes que d'opportunités.

De son côté, l'administration de la pêche a relativisé ces préoccupations en soulignant que, bien qu'il a été convenu que les récifs artificiels soient installés avant le début de l'exploitation du gisement, leur emplacement a été décidé en concertation avec les acteurs locaux. Elle rappelle également que la finalité première des récifs reste la préservation de la ressource halieutique et insiste sur le fait que l'État accorde une importance stratégique au secteur de la pêche, comme en témoignent les politiques publiques mises en place. Il ne s'agit donc pas d'un secteur voué à être marginalisé, mais plutôt d'un domaine qui doit être repensé en intégrant les opportunités offertes par les découvertes pétrolières et gazières.

Un des points les plus débattus concerne les impacts des projets pétroliers et gaziers sur les communautés de pêcheurs, qui réclament des programmes de reconversion adaptés à leurs réalités. En particulier, une stratégie de contenu local sectoriel est nécessaire pour protéger les pêcheurs artisanaux, qui risquent de perdre leurs moyens de subsistance.

PETROSEN a admis que même si l'étude d'impact environnementale et sociale a été validée après consultation des communautés, la mise en œuvre et le suivi des mesures d'atténuation prévues dans le Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) représentent encore des défis majeurs. Toutefois, il a été précisé que ce document n'est pas figé et que le processus de consultation se poursuivra pour mieux intégrer les préoccupations locales. En réponse aux critiques sur l'inadéquation des activités d'engagement social avec les besoins des communautés, il a été annoncé qu'une feuille de route sera élaborée par le ministère compétent afin d'encadrer ces initiatives. Désormais, le suivi de l'impact de ces activités sera assuré par l'État, via la direction des hydrocarbures et le ministère de l'Environnement. Concernant les zones d'exclusion autour des installations, qui attirent les poissons en raison des conditions spécifiques générées par les infrastructures (chaleur, lumière, etc.), il a été reconnu que cela incite les pêcheurs à s'y aventurer malgré les risques d'incendie et d'explosion. Pour y remédier, des dispositifs de concentration de poissons sont envisagés afin de détourner ces ressources halieutiques vers d'autres zones accessibles aux pêcheurs.

Synthèse des discussions

Plusieurs recommandations ont émergé des discussions. D'abord, il est impératif que BP respecte ses engagements et installe les six récifs artificiels prévus, tout en associant étroitement les pêcheurs à leur conception et leur mise en place, car ces derniers détiennent un savoir empirique précieux en la matière. La pisciculture a également été évoquée comme une alternative pouvant réduire la dépendance à la pêche traditionnelle.

Toutefois, la question du contenu local a occupé une place centrale : les pêcheurs doivent être accompagnés dans la création d'entreprises capables de se positionner sur ce marché émergent.

Le représentant syndical a mis en garde contre les risques liés à une compensation directe des pêcheurs, qui pourrait générer des conflits familiaux si les critères de répartition ne sont pas clairement définis. Il a ainsi plaidé pour un accompagnement vers la formalisation du secteur, en encourageant la structuration des pêcheurs en coopératives, afin que les fonds alloués aient un impact durable.

De manière plus large, la compensation ne doit pas être pensée uniquement au niveau des individus, mais à l'échelle du secteur de la pêche dans son ensemble, avec une transition progressive vers une pêche semi-industrielle ou industrielle. Enfin, la construction d'un quai de pêche agréé à Saint-Louis est apparue comme une priorité incontournable, tant il est paradoxal qu'une ville à l'histoire aussi ancrée dans la pêche ne dispose pas d'une telle infrastructure. Cette recommandation s'inscrit dans une perspective de modernisation et de durabilité du secteur, en permettant une meilleure structuration de la filière et une amélioration des conditions de travail des acteurs.



Conclusion et rappel des recommandations

4

Cet atelier a permis de mettre en lumière les défis majeurs auxquels sont confrontées les communautés locales de Saint-Louis, particulièrement les pêcheurs, face au projet gazier Grand Tortue Ahmeyim. Grâce à la présentation des deux études complémentaires, l'une d'ordre technique et l'autre centrée sur les perceptions des populations, les participants ont pu appréhender la complexité de la situation et l'urgence d'adopter des solutions durables. Il est désormais évident que le respect des droits des pêcheurs, le renforcement du cadre réglementaire et la mise en place de mesures compensatoires adaptées sont essentiels pour garantir la coexistence harmonieuse entre les activités extractives et la pêche artisanale.

Les recommandations issues des discussions, telles que la création d'un **fonds de compensation, l'immersion de récifs artificiels** et l'instauration d'un **dialogue continu entre les parties prenantes**, ouvrent des perspectives prometteuses pour atténuer les impacts négatifs du projet. Enfin, la nécessité de **poursuivre le processus de concertation et de garantir la transparence dans le suivi des décisions** a été soulignée par l'ensemble des acteurs, soulignant l'importance d'une gestion inclusive et collaborative des ressources naturelles pour préserver à la fois les équilibres environnementaux et sociaux.

Cet atelier a donc constitué une étape importante pour faire émerger des solutions concrètes et adaptées aux réalités locales, en vue d'une exploitation des ressources naturelles qui bénéficie équitablement à toutes les parties prenantes.

Annexes



Yoff, 4 Route de l'Aéroport , 2ème étage
Dakar - Sénégal

Tel : 33 860 24 87 // 77 414 17 65

Email : legs.africa2063@gmail.com

www.legs-africa.org / www.citizenlegs.org

Saly Carrefour X MEDSSEF, Saly Portudal
(Mbour)

Tel : +221 33 957 20 34

Email : info@lsdsenegal.org

www.lsdsenegal.org

